

## Le château de Villandraut par R.M. Faure

Ce château est l'œuvre de Maître Jacques lors d'un séjour (1286-1289) en Guyenne accompagné de John de Havering, un proche du roi. A son retour en Angleterre, en 1290 il sera nommé « constable » du château d'Harlech, dont il a fait les plans et suivi la construction et qui est terminé à cette date. Visiblement l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, qui deviendra le pape Clément V ne se sent pas en sécurité et veut pouvoir se protéger dans une place forte. Il a de l'argent, la charge d'archevêque est lucrative, et il peut s'offrir les services d'un grand architecte. Ses liens avec la cour anglaise, à cette époque Bordeaux dépend du royaume d'Angleterre, lui permettent de connaître et de solliciter l'architecte préféré du roi d'Angleterre : Maître Jacques de Saint Georges.

Un chapiteau dans une salle basse du château montre un visage attribué à Maître Jacques et la clé de voute représente Bertrand de Goth.



### Le pape et les châteaux clémentins (*sur internet*)

Le château de Villandraut est connu comme étant "le château du pape Clément", car Villandraut est la terre natale de Bertrand de Goth, qui devint en 1305 le premier pape en Avignon sous le nom de Clément V.

Dès le début de son pontificat, Clément V décide d'ériger un nouveau château à Villandraut, bien plus important que celui de son enfance, qui sera le symbole de la puissance accrue de la famille de Goth.

Les travaux, commencés dès 1307 sont achevés en 1314. Le château est construit en seulement 7 ans, un délai particulièrement court pour le Moyen-âge, lorsque vingt années entières auraient été normalement nécessaires à la réalisation d'un tel ouvrage. Cette rapidité d'exécution s'explique par la richesse et la puissance du commanditaire, le pape Clément V.

*Comment expliquer le décalage temporel entre la visite de Maître Jacques en Guyenne, attesté par des documents anglais, et la construction du château qui lui est attribué ? Y-a-t-il confusion avec le château de Roquetaillade terminé en 1306. Ne pouvant séjourner trop longtemps en Guyenne, le roi d'Angleterre a besoin de lui, Maître Jacques a-t-il formé des architectes capables de suivre ses plans le temps assez long, de la construction d'un château ?*

Grâce à sa richesse nouvellement acquise, le pape fut à l'origine de nombreux "châteaux clémentins", destinés à sa famille.

### L'architecture du château

Le château de Villandraut, destiné à être une des résidences du pape se doit d'être confortable, tout en étant le reflet de la puissance de la famille de Goth, sans négliger pour autant les aspects défensifs, indispensables pendant ces périodes troublées.

L'aspect défensif est notamment assuré par les douves, de dimensions respectables pour tenir l'ennemi à distance, 6,50m de haut pour 15m de large. Les douves s'arrondissent au droit des tours afin de préserver en tout point du château, la même distance de sécurité.



*Douves et pont d'accès*



*Latrines*



*Tout NO et logements du Pape*

Les six tours constituent également des éléments défensifs avec leur 22 mètres de haut et près de 2,80 m d'épaisseur. Elles sont percées de multiples archères afin de défendre les différents côtés du château.

La défense était également assurée par un pont-levis, suivi d'un pont-ouvrant, de deux assommoirs, d'une herse, le tout étant largement agrémenté de nombreuses archères.

L'intérieur du château se compose d'une cour centrale, entourée de trois corps de logis. Les trois ailes dessinent donc un palais en U, ce qui permet une bonne répartition des fonctions résidentielles et utilitaires. Le rez-de-chaussée était dévolu aux écuries, étables, aux communs ainsi qu'aux cuisines et accueillait principalement les gardes et les serviteurs, tandis que les habitations nobles prenaient place dans les étages. La chapelle se situait également au premier étage, tout comme une grande salle de réception et de justice de dimensions respectables, 30x8 mètres, dans le corps de logis ouest.

Le confort est également assuré par les 21 cheminées et 19 latrines présentes dans le château. L'esthétique n'est pas en reste avec de nombreuses voûtes d'ogives, des chapiteaux sculptés, des peintures murales ainsi que des carreaux de pavement estampés et glaçurés.

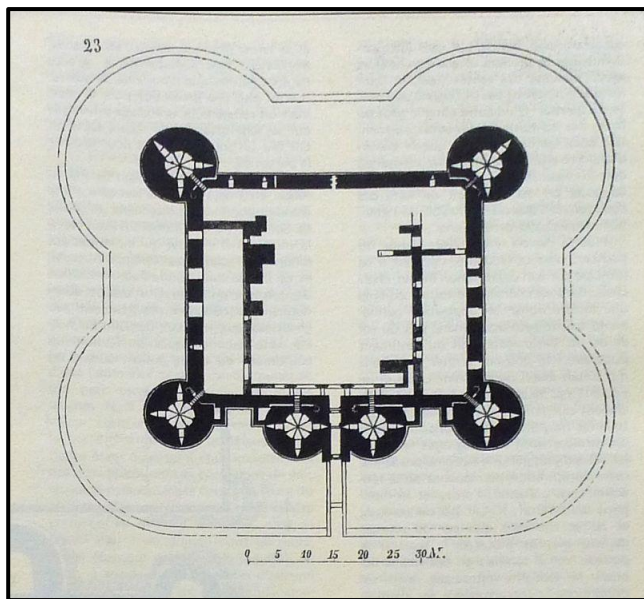
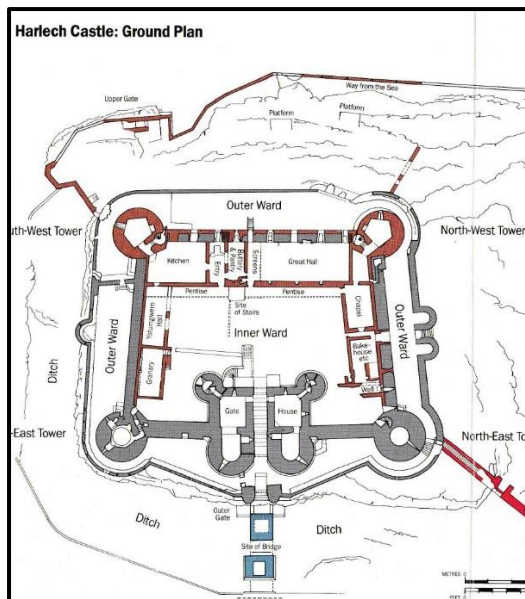
Le château de Villandraut est classé à l'inventaire en 1886

Le plan du château montre une grande ressemblance avec celui d'Harlech au pays de Galles, quatre tours d'angle, une porte fortifiée par deux tours. Des douves profondes avec parements en pierre entourent le château.



*Deux vues du château de Villandraut*





Plans d'Harlech et Villandraut, deux châteaux de Maître Jacques

*Dans sa grande Encyclopédie, quand Viollet le Duc fait l'inventaire des monuments historiques français, il visite le château de Villandraut et en fait la description suivante qu'il complète par un commentaire assez amer sur la féodalité.*

### Villandraut vu par Viollet le duc dans son Encyclopédie d'architecture

Le château de Villandraut près Bazas, bâti vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, nous fait voir déjà des tours très fortes et saillantes sur les courtines, flanquant à chaque angle un parallélogramme de 47m,50 sur 39m,00 dans oeuvre. Ce château est parfaitement régulier, comme presque tous les châteaux de plaine ; son unique entrée est flanquée de deux tours très fortes et épaisses ; des logements étaient disposés à l'intérieur le long des quatre faces, de manière à laisser une cour de 25m,00 sur 30m,00 environ. Ici, pas de donjon, ou plutôt le château lui-même compose un véritable donjon entouré de fossés larges et profonds. Les dépendances, et probablement des enceintes extérieures, protégeaient cette forteresse, qui était très bien défendue pour l'époque, puisque, en 1592, les ligueurs s'étant emparés de la place, le maréchal de Matignon dut en faire le siège, qui fut long et opiniâtre, les assiégés ne s'étant rendus qu'après avoir essuyé douze cent soixante coups de canon. Les tours du château de Villandraut ont 27m,00 de hauteur, non compris les couronnements qui sont détruits, sur 11m,00 et 12m,00 de diamètre ; elles commandaient de beaucoup les courtines, dont l'épaisseur est de 2m,70. Ce plan paraît avoir été fréquemment suivi à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, pour les châteaux de plaine d'une médiocre étendue toutefois l'importance que l'on attachait à la défense des Portes (Point vers lequel tendaient tous les efforts de l'assaillant avant l'artillerie à feu fit que l'on ne contente pas seulement des deux tours flanquantes et qu'on éleva avant un châtelet isolé au milieu du fossé. Ce châtelet remplaçait les anciennes barbicanes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qui le plus souvent, n'étaient que des ouvrages de terre et de bois, et furent rem. placés à leur tour, à la fin du XV<sup>e</sup> par des boulevards en terre, avec ou sans revêtements, faits pour recevoir du canon. Sous Philippe le Hardi. Philippe le Bel et Philippe de Valois, les dispositions des châteaux se modifient peu ; la France n'avait pas à lutter contre les invasions étrangères. Elle était forte et puissante La noblesse féodale, exceptée les grands vassaux, laissait prendre à la monarchie une place de plus en plus grande. En affaiblissant les barons Saint Louis cédait aussi une partie de ses provinces au roi d'Angleterre, Henri 3, pour des considérations toutes personnelles et dont il est bien difficile aujourd'hui de reconnaître la valeur. Aux yeux de l'histoire, cette concession est une faute grave, peut-être la seule commise par ce prince ; elle eut, cent ans plus tard, des résultats désastreux, et provoqua les longs revers de la France pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ; elle eut encore pour effet, contrairement aux tendances de celui qui l'avait commise, de prolonger l'existence de la féodalité car, pendant ces guerres funestes, ces troubles et cette fermentation incessants, les seigneurs, reprenant leurs allures de chefs de bandes, vendant tour à tour leurs services à l'un et à l'autre parti, quelquefois aux deux à la fois, regagnèrent cette indépendance, cet esprit d'isolement, de domination sans contrôle, qui, sous les derniers Carolingiens, les avaient poussés à s'enfermer dans des demeures imprenables pour, de là, se livrer à toutes sortes de méfaits et d'actes d'agression. Après une première crise terrible, la France,

sous Charles V, retrouva pendant quelques années le repos et la prospérité. De tous côtés, les seigneurs, instruits sur ce qu'ils pouvaient redouter du peuple par la Jacquerie, et de la prédominance croissante des habitants des cités, songèrent à mettre leurs demeures en état de résister aux soulèvements populaires, aux empiètements de la royauté et aux courses périodiques des ennemis du dehors. De là habitués au luxe, à une vie recherchée, les seigneurs qui élevèrent des châteaux, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, modifièrent leurs anciennes résidences, en leur donnant une apparence moins sévère, se plurent à y introduire de la sculpture, à rendre les bâtiments d'habitation plus étendus et plus commodes, à les entourer de jardins et de vergers, en modifiant le système défensif de manière à pouvoir résister plus efficacement à l'agression extérieure avec des garnisons moins nombreuses mais plus aguerries. Sous ce rapport, les châteaux de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sont fort remarquables, et les crises par lesquelles la féodalité avait dû passer lui avaient fait faire de notables progrès dans l'art de fortifier ses demeures. Ce ne sont plus, comme au XII<sup>e</sup> siècle, des enceintes étendues assez basses, flanquées de quelques tours étroites, isolées, protégées par un donjon et ne contenant que des bâtiments de peu de valeur, mais de nobles et spacieux corps de logis adossés à des courtines très élevées, bien flanqués par des tours rapprochées et formidables réunies par des chemins de ronde couverts, munis également dans tout leur pourtour de bonnes défenses. Le donjon se fond dans le château ; il n'est plus qu'un corps de logis dominant les autres, dont les œuvres sont plus épaisses et mieux protégées ; le château tout entier devient comme un vaste donjon bâti avec un grand soin dans tous ses détails. Déjà le système de défense isolée perd de son importance ; le seigneur paraît se moins défier de sa garnison, car il s'efforce de la réduire autant que possible et de gagner, par les dispositions défensives d'ensemble, ce qu'il perd en hommes. La nécessité faisait loi. Après les effroyables désordres qui ensanglantèrent la France, et particulièrement les provinces voisines de l'Ile de France, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, après que la Jacquerie eut été étouffée, les campagnes, les villages et même les petits bourgs s'étaient dépeuplés ; les habitants s'étaient réfugiés dans les villes et bourgades fermées. Lorsque le calme fût rétabli, les seigneurs revenant de courses ou des prisons d'Angleterre trouvèrent leurs terres abandonnées, partant leurs revenus réduits à rien. Les villes affranchissaient les paysans, qui s'étaient réfugiés derrière leurs murailles, de la servitude de mainmorte, des corvées et vexations de toutes natures auxquelles ils étaient soumis sur les terres seigneuriales. Les barons furent obligés pour repeupler leurs domaines, de faire des concessions, c'est-à-dire d'offrir à leurs sujets émigrés ainsi qu'à ceux qui menaçaient d'abandonner leurs domaines les avantages qu'ils trouvaient dans les villes. C'est ainsi qu'Enguerrand VII, sire de Coucy, en rentrant en France après avoir été envoyé en Angleterre comme otage de la rançon du roi Jean, se vit contraint d'accorder à vingt-deux des bourgs et villages qui relevaient de son château une charte collective d'affranchissement. La nécessité seule pouvait obliger les seigneurs féodaux à octroyer de ces chartes d'affranchissement, qui leur assuraient à la vérité des revenus fixes (car les sujets des bourgs, villes et villages, ne les obtenaient qu'en payant au seigneur une rente annuelle), mais qui leur enlevaient des droits dont ils abusaient souvent, mettaient à néant des ressources de toutes natures que, dans l'état de féodalité pure, les barons savaient trouver au milieu des populations qui vivaient sur leurs domaines. Une fois les revenus des seigneurs limités, établis par des chartes confirmées par le roi, il fallait songer à limiter les dépenses, à diminuer ces garnisons dispendieuses, à prendre un train en rapport avec l'étendue des rentes fixes, et dont les sujets n'étaient pas disposés à augmenter la quotité. D'un autre côté, le goût du luxe, des habitations plaisantes augmentait chez les barons, ainsi que le besoin d'imposer aux populations par un état de défense respectable, car l'audace de sujets auxquels on est contraint de faire des concessions s'accroît en raison de l'étendue même de ces concessions. Plus la nation tendait vers l'unité du pouvoir, plus la féodalité, opposée à ce principe par son organisation même, cherchait, dans ses châteaux, à former comme une société isolée, en opposition permanente contre tout acte émané soit du roi et de ses parlements, soit du sentiment populaire. Ne pouvant arrêter le courant qui s'était établi depuis saint Louis et ne voulant pas le suivre, les seigneurs cherchaient du moins à lui faire obstacle par tous les moyens en leur puissance. Sous des princes dont la main était ferme et les actes dictés par une extrême prudence, cette conspiration permanente de la féodalité contre l'unité, l'ordre et la discipline dans l'Etat, n'était pas dangereuse, et ne se trahissait que par de sourdes menées bientôt étouffées ; mais si le pouvoir royal tombait en des mains débiles, la féodalité retrouvait, avec ses prétentions et son arrogance, ses instincts de désorganisation, son égoïsme, son mépris pour la discipline, ses rivalités funestes à la chose publique. Brave isolément, la féodalité agissait ainsi devant l'ennemi du pays, en bataille rangée, comme si elle eût été lâche ou traître, sacrifiant souvent à son orgueil les intérêts les plus sacrés de la nation. Vaincue par sa faute en rase campagne, elle se réfugiait dans ses châteaux, en élevait de nouveaux, ne se souciant ni de l'honneur du pays, ni de l'indépendance du souverain, ni des maux de la nation, mais agissant suivant son intérêt personnel ou sa fantaisie.

*Ce texte pourrait facilement être utilisé dans le contexte actuel.*